

N/Réf : PS/GB/PB/GD-2026L497

AVIS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN
Sur le dossier ci-dessous référencé

Direction Eau et Réseaux

Dossier suivi par :
Gaëlle DECAILLON

Tél : 03 21 790 614
polreseaux@agglo-
lenslievin.fr

Dossier n° : PC 062 498 26 00013
Demandeur : SAS ADS DEMANTELEMENT ET ASSAINISSEMENT
Objet : construction d'un modulaire en bungalows
Adresse des travaux : 5 rue de l'Abbé Jerzy Popielusko à Lens
Parcelle : BC459

La C.A.L.L. émet un avis favorable.

Le dossier n'appelle pas de nouveau besoin en matière de raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement collectif.

Comme le stipule le règlement du service public d'assainissement, l'infiltration des eaux pluviales issues de la totalité des surfaces imperméabilisées (immeubles, voies, parkings, etc.) est à privilégier au plus près du point de chute, par une gestion dite à la parcelle, sauf à démontrer l'insuffisance de capacité d'infiltration du sous-sol par une étude géotechnique adaptée. Le traitement des eaux pluviales doit se faire prioritairement par le biais de techniques vertes ou horizontales.

Le projet prévoit le maintien du rejet des eaux pluviales à la parcelle, conformément à la situation existante. La surface du projet reste globalement inchangée.

#signature#